

LE COURRIER DE MONSIEUR LE MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous avons eu la joie d'accueillir le samedi 23 septembre à Lézigné quatre spectacles du Festival Fabul'eau de la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe. Sous un soleil radieux, près de 1500 spectateurs se sont déplacés pour vibrer à cette 9^{ème} édition. Nous avons pu apprécier un spectacle de jonglage sur le terrain de tennis, de danse sur la pelouse de la salle des fêtes, de pyrotechnie au théâtre de verdure et de chansons poétiques et déjantées dans la cour de la mairie. Ce spectacle a été le plus apprécié avec ces quatre chanteuses qui nous ont fait rire et aussi pleurer d'émotion. Je remercie tous les bénévoles qui ont participé à la mise en place de cette belle fête : les membres de la bibliothèque, les centres de loisirs et leurs animateurs, le comité des fêtes débordé par le succès, les agents techniques de la communauté et de la commune. Merci à tous en souhaitant que ce festival qui rassemble de plus en plus de spectateurs puisse perdurer. C'est la troisième fois que nous accueillons Fabul'eau à Lézigné et nous souhaitons pouvoir apprécier ces spectacles encore de nombreuses années.

Depuis fin août, comme je vous l'avais annoncé, le bourg de Lézigné est encombré de pelles mécaniques et de camions de terrassement qui creusent nos routes, de la Mairie à Ignnerelle. Les deux chantiers d'assainissement et d'enfouissement électrique avancent normalement malgré un sous-sol rocheux. Nous ne serons libérés de ces engins qu'au premier semestre prochain.

Après un travail de plus de deux ans des élus municipaux et communautaires et près d'une centaine de réunions, le nouveau règlement et plan de zonage du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal), vous seront présentés en réunion publique à Seiches sur le Loir le 19 janvier et lors d'une permanence en mairie de Lézigné le 22 janvier de 16h à 19h. Tout ce travail sera ensuite soumis à enquête publique finale en septembre 2018. Ce document servira de base pour plusieurs années à la délivrance de permis de construire et à toutes autorisations d'urbanisme. Je tenais dès à présent à vous informer de ces réunions afin que vous puissiez les noter sur vos agendas.

La communauté de communes Anjou Loir et Sarthe après un an d'exercice réfléchit à l'optimisation de ses services, suite à l'annonce gouvernementale de diminution de ses dotations. Nous savons aussi que des compétences nouvelles obligatoires lui sont attribuées et doivent être financées. C'est le cas de la restauration des continuités écologiques des ruisseaux et cours d'eau, du déploiement de la fibre optique jusque dans les habitations, etc... Au final nous savons qu'il nous faut trouver sur notre secteur 500 000€ de recettes nouvelles ou d'économies sur les compétences actuelles en ayant comme objectif le maintien des services à la population et aux communes. Les choix difficiles seront faits d'ici la fin de l'année avant le vote du budget 2018.

La compétence Assainissement sera assurée par la communauté dès le 1^{er} janvier 2018. C'est pour cette raison que nous avons accéléré la restauration de nos réseaux afin d'en maîtriser la programmation et d'avoir un équipement de qualité. Néanmoins suite au premier diagnostic, nous savons que la taxe appliquée par la commune est l'une des plus basses de la communauté. Il faut donc s'attendre à des évolutions de tarif. De la même façon le service d'eau potable de Durtal dont les bureaux sont à Lézigné seront fermés en janvier pour être transférés à la communauté. Tout le service sera organisé et mutualisé avec les communautés du Nord-Ouest du département suite à la décision préfectorale. Pour l'instant la réorganisation du service est en réflexion mais la distribution d'eau n'en sera en rien affectée.

Suite aux dernières élections présidentielles et législatives les communes ont la possibilité de revoir l'organisation du temps scolaire et des temps d'activités périscolaires (TAP). Nous souhaitons que cette décision de changement soit concertée au sein de la communauté de communes. Pour préparer le choix de la commune nous allons proposer d'ici la fin de l'année une réunion avec les parents et tous les intervenants de notre école des Petits loupiots. Nous tirerons un bilan de l'organisation en 4 jours et demi et de la mise en place des TAP puis nous évaluerons l'impact des éventuels changements pour les enfants et donc les parents mais aussi pour le personnel et la commune. Le choix d'organisation sera fait avant la fin de l'année. La communauté de communes avait imaginé aussi prendre à son compte la gestion des garderies périscolaires. Etant donné ses difficultés financières, ce projet sera sans doute annulé. Nous garderons donc une gestion autonome avec une participation horaire qui aurait été supprimée au profit d'un forfait pratiqué partout ailleurs.

Je vous souhaite à tous une bonne fin d'année

Chaleureusement
H. LEBRUN

CONGES DE FIN D'ANNEE

La mairie sera fermée du

MARDI 26 Décembre 2017 au

MARDI 2 Janvier 2018 inclus



Sites INTERNET & Adresse de messagerie :

Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe
www.cc-loiretsarthe.fr



Mairie de Lézigné :
www.lezigne.mairie49.fr
tél : 02 41 76 91 48
mairiedelezigne@wanadoo.fr

Vous êtes vulnérables aux inondations, un service d'information et d'alerte existe :

Le Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer informe de l'ouverture du service « VIGICRUES FLASH » qui permet d'alerter les communes soit pour des pluies intenses, soit pour des risques de crues dans un délai proche.

La DREAL (directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) a mis en place gratuitement par simple inscription un système d'information automatique par SMS, accessible à tous. Les coordonnées du site sont :

<http://www3.centre.developpement-durable.gouv.fr/spc-lci/index.php?page=serviceSMS>

Entretien de la rivière Le Loir

Le Conseil Départemental de Maine et Loire informe les usagers de la rivière Le Loir, de l'organisation de chômages (écourues), à partir du 18 septembre 2017 jusqu'au 29 décembre 2017 inclus.

Durant cette période, il sera procédé à des abaissements du niveau des biefs (sauf arrêté d'interdiction préfectoral) afin de permettre les travaux d'entretien à réaliser sur les ouvrages situés sur cette rivière.



A noter que ces dates sont prévisionnelles et que les conditions climatiques, aléas de chantiers ou manifestations exceptionnelles prévues sur ces cours d'eau pendant cette période peuvent amener le Département à modifier les dates d'abaissement ou de remise en eau de certains biefs.

Pour tous renseignements complémentaires sur la mise en œuvre de ces chômages, s'adresser à :

Département de Maine et Loire
Service Ouvrages d'Art, Ingénierie Voirie et Voies Navigables
CS 94104 - 49941 ANGERS CEDEX - Tél : 02 41 81 47 99

LIGNE 2 : LEZIGNE > ANGERS



SALARIES, profitez de la PRIME TRANSPORT





* soit 50 % du coût mensuel d'un abonnement annuel (2 zones)

AVEC ANJOUBUS, OFFREZ-VOUS LE TRANSPORT EN ILLIMITE SUR VOTRE LIGNE À MOINDRE COÛT

Plus d'infos sur : anjoubus.paysdelaloire.fr ou Transports Voisin 02 41 74 15 00

ATTENTION

Transfert de l'arrêt de bus pour la ligne 2 :

**Salle de Loisirs
Rue Henri Gandon**

Jusqu'en JANVIER 2018

Réunion de conseil municipal

Nous rappelons à tous les citoyens que les réunions du conseil municipal sont publiques. Si vous souhaitez y assister, voici les dates à retenir :

- ✓ Le 21 novembre à 20h30
- ✓ Le 12 décembre à 20h30

Recensement militaire

Dorénavant, il est possible de s'inscrire sur le site internet : www.service-public.fr
rubrique : Papiers-Citoyenneté puis Recensement, JDC et service national



Ecoles et jeunes

Collecte de papiers par l'Unité Pédagogique

Une collecte de papiers, en partenariat avec la société Paprec, est organisée par l'Unité Pédagogique de Huillé-Lézigné.

Vous pouvez déposer vos papiers (livres, journaux, magazines, sac en papier, enveloppes et prospectus) dans les poubelles de collecte qui se trouvent près de l'école « Les P'tits Loupiots » sur le parking.

A noter que les cartons, mouchoirs en papier, film et sacs en plastique ne sont pas autorisés dans les conteneurs.

Ce geste est un acte gratuit, n'hésitez pas à solliciter votre famille, vos collègues ainsi que votre entourage.

L'année dernière, nous avons réussi à remplir la benne à hauteur de 10 tonnes 220 de papier, soit 613,00€ versés par la société Paprec.

L'opération s'arrêtera fin Mai 2018.

Nous comptons donc sur vous pour transmettre l'information et sensibiliser un maximum de personnes autour de vous.

Merci de votre compréhension et votre engagement.

L'équipe APE





FORMATION DES AIDANTS 2017

FORMATION GRATUITE

VOUS ACCOMPAGNEZ UN PROCHE ATTEINT DE LA MALADIE D'ALZHEIMER OU MALADIES APPARENTÉES ?
NE RESTEZ PAS SEUL !

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :
02 41 87 94 94 ou secretariat@francealzheimer49.fr
Planning 2017 des formations sur www.francealzheimer49.org

Formation assurée par un psychologue et un bénévole formés par l'Union France Alzheimer

Prise en charge totale des frais d'accueil de jour

FORMATION À ÉTRICHÉ

ESPACE L'HARMONIA
RUE DU PÂTISSÉAU
49330 ÉTRICHÉ

1 Session de 3 journées:
Vendredi 27 octobre
Vendredi 10 novembre
Vendredi 24 novembre
de 10h à 16h30



SERVICES AU PUBLIC

La généralisation de la déclaration des revenus pour les particuliers, les différentes démarches administratives (carte d'identité, passeport, la carte grise...) vont devoir s'effectuer par voie numérique à l'horizon 2019.

Nous savons que chaque foyer n'est pas équipé d'un ordinateur avec un accès internet et au regard de la complexité que cela peut engendrer pour les personnes démunies, la municipalité réfléchit à la mise en place au sein de la mairie, d'un service pour accompagner toute personne se trouvant confrontée à ces difficultés et n'ayant pas dans son entourage proche, la possibilité de se faire aider, ni de moyen de locomotion pour se rendre dans les Maisons des Services au Public de la Communauté de Communes (Durtal/Seiches).

Afin de pouvoir étudier les besoins, nous vous remercions de bien vouloir retourner à la mairie, le coupon ci-dessous :

SERVICES AU PUBLIC – Formalités administratives INTERNET – Personnes ne disposant pas d'un ordinateur ou d'un accès internet et souhaitant bénéficier d'un accompagnement :

NOM : Prénom :

Adresse :

Age N° téléphone

VIE ASSOCIATIVE / CULTURELLE



La rentrée des Voltigeurs

Le bureau vous présente son nouveau programme pour la saison 2017/2018 :

- Tous les jeudis soirs de 20h à 21h : fitness avec Richard (sauf pendant les vacances scolaires)
- Tous les mardis soirs de 20h à 21h30 en loisir : badminton (par manque de participant au Volley Ball prévu les lundis soirs, cette activité a été suspendue)
- Initiation SALSA / BACHATA pendant les vacances scolaires animées par l'association EN SALSA ME de la Flèche (sur inscription – 5 € par personne par séance – gratuit pour les membres de l'Association)
Que vous soyez adhérents (es) ou non à l'association, les séances d'initiation sont ouvertes à toutes et à tous...vous pouvez venir en solo mais à 2 c'est mieux.
 - ❖ **Toussaint** : jeudi 26 octobre et jeudi 2 novembre de 20h à 21h30
 - ❖ **Février** : lundi 26 février et lundi 5 mars de 20h à 21h30
 - ❖ **Pâques** : lundi 23 avril et lundi 30 avril de 20h à 21h30Les séances se dérouleront dans la salle de loisirs de Lézigné.

Suivez nous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/Asso.Sportive.Huille.Lezigne/>

Renseignements, inscriptions et contacts :

Présidente : Mathilde BALLELIO : 06 20 59 50 21

Vice-Président : Loïc MASSOT : 06 16 79 76 53

Secrétaire : Gisèle LANGLAIS : 06 20 25 49 64

Trésorière : Brigitte LAMBRECHTS : 06 21 00 24 67



Nouvelles des Timbrés

C'est la rentrée littéraire pour les Timbrés du Livre;

De nouveaux livres ont été achetés pendant l'été, venez les découvrir!

Dès novembre, nous accueillerons avec les autres bibliothèques du territoire un Poète, Julien Bosc, dans le cadre d'une nouvelle résidence poétique.

De nombreuses animations sont prévues, des boîtes à poèmes, des lectures, une exposition itinérante et un atelier d'écriture le 27 novembre et le 4 décembre 2017, de 19h à 20h30 à la bibliothèque de Lézigné - inscriptions à la bibliothèque, au 07 81 66 11 08 (Monique Lebrun) ou au 06 81 46 59 70 (Alain Chiron).

L'Assemblée Générale des Timbrés du Livre aura lieu le **samedi 5 janvier à 11h** à la bibliothèque suivie de quelques lectures poétiques.

Un apéritif sera offert à l'issue de cette rencontre.



AGENDA

OCTOBRE

- 25 : Tarot du Club de l'amitié
- 27 : Loto des chasseurs
- 28 : Bal du don du sang

NOVEMBRE

- 04 : Soirée dansante du foot à Baracé
- 11 : Commémoration du 11 Novembre
- 15 : Belote & Poule au pot du Club de l'Amitié
- 17 : Loto du Comité des fêtes
- 29 : Tarot et choucroute du Club de l'amitié

DECEMBRE

- 13 : Repas de Noël du Club de l'amitié
- 22 : Marché de Noël des écoles dès 17h00

ETAT CIVIL

Naissance :

11/07/2017 : Nathan BIGOT VAIDIE

11/08/2017 : Morgann BLOT

02/09/2017 : Anaël LELOUP

15/09/2017 : Jade BECHU

22/09/2017 : Salomé GAUVIN

Mariage :

30/09/2017 : Marion LÉBOUC & Damien MARTINEZ

Décès :

16/09/2017 : Albert MARCHAISSE

18/09/2017 : Franck GUIFFAULT



LEZIGNE DE 1903 A 2003

L'ouvrage complet sur l'histoire de la commune réalisé en 2003 à l'occasion des cent ans de la Mairie-Ecole est toujours disponible à la Mairie pour 15,00 €.

Pensez-y pour les fêtes de fin d'année...

Prochaine parution

Message à tous :

Vous avez des photos d'animations qui se sont déroulées au cours de l'année, des clichés insolites, n'hésitez pas à les envoyer sur l'adresse mail de la mairie, la commission est toujours preneuse pour agrémenter le bulletin.

Message aux clubs et associations :

N'attendez pas la fin de l'année pour prendre des photos et pensez à nous communiquer vos informations, et autres changements pour le bulletin annuel, **avant le 15 NOVEMBRE**.

Responsable de publication : Gisèle Langlais

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin :
Brigitte Lambrechts, Méline Bourdin, Michel Gourdon, Sylvie Chiron